

20 juillet 2018

Madame la Directrice,

Mesdames et Messieurs les enseignants,

Mesdames et Messieurs les élèves,

Chers Amis,

De 1957 à 1964, notre mère aura passé 7 années au sein de l'Administration pénitentiaire.

C'était son premier poste de magistrat et nous ne pouvons faire mieux que de citer son autobiographie « *Une Vie* » (page 141 à 151) dans lesquelles elle décrit longuement les missions qui furent les siennes, le constat qu'elle fit de l'état de nos établissements pénitentiaires.

Le travail ne manquait pas, et il m'a passionnée.

Je consacrais une grande part de mon temps à des tournées d'inspection dans les établissements pénitentiaires. J'arpentais le territoire dans tous les sens pour y découvrir une réalité désespérante, que je n'aurais jamais pu imaginer. Au début, je pensais que l'état des prisons était dû à une surpopulation pénale momentanée. Je me trompais. Si de nombreuses personnes avaient été arrêtées après la Libération, la plupart, dix ans plus tard, avaient été libérées. La situation carcérale ne s'expliquait donc pas par une conjoncture particulière. Elle résultait bel et bien de méconnaissances et d'incuries solidement incrustées dans les mœurs administratives au point que, à visiter ainsi les prisons, j'avais parfois le sentiment de plonger dans le Moyen Âge. Les conditions matérielles de la détention étaient indescriptibles et scandaleuses.

Pour résoudre de tels problèmes, la bonne volonté ne suffisait pas. Nous butions sur un cruel manque de moyens. Afin de sensibiliser l'opinion, avec l'espoir qu'à son tour elle mobiliserait les élus, le directeur de l'administration pénitentiaire a eu l'idée de demander à un grand chroniqueur judiciaire de l'époque d'effectuer un reportage sur l'état des prisons. Nous lui avons obtenu toutes les autorisations nécessaires, et il a ainsi pu visiter un certain nombre d'établissements. Son reportage a conclu au caractère honteux des conditions de détention au pays des droits de l'homme. Malheureusement, nous n'avions pas prévu que le mouvement d'opinion ainsi créé aboutirait au résultat inverse de celui que nous souhaitions. Nombreux furent les auditeurs qui protestèrent, trouvant que les détenus bénéficiaient de conditions de vie déjà trop confortables. En un mot, disaient-ils, la République ferait mieux de s'occuper des honnêtes gens que des délinquants. Je compris alors que, dans la longue marche nécessaire pour placer le système carcéral français à un niveau convenable et respectable, les bonnes volontés se heurtaient à un obstacle plus difficile encore à vaincre que les contraintes budgétaires : l'état de l'opinion. J'en ai été effarée.

Ayant prêté serment en qualité d'avocats dans les années 70, 8 et 12 ans après que maman a quitté l'Administration pénitentiaire, et bien que traitant plutôt des dossiers commerciaux, il nous est arrivé, à l'un plus qu'à l'autre mais à nous deux, d'aller voir des détenus dans les prisons de la région parisienne.

Nous n'avons pas fait le même constat dramatique mais nous avons l'un et l'autre beaucoup regretté l'état de la prison de la Santé par exemple, mais pas seulement, et si nous avons plaint les détenus pour les conditions de détention, nous avons aussi plaint les personnels pour les conditions de travail qui étaient les leurs et qui ne nous semblaient pas avoir tellement changés.

Nous conservons le sentiment que l'opinion publique n'a pas tellement évolué, qu'elle n'est pas prête à payer des impôts indispensables pour améliorer les conditions de détention des auteurs d'infraction sans se rendre compte que l'état de nos prisons rend plus difficiles encore les conditions de travail de toutes les catégories de personnels de l'administration pénitentiaire.

Maman avait conscience de vos difficultés et des responsabilités qui sont les vôtres.

Nous sommes convaincus qu'elle serait fière que votre promotion l'ait choisie comme marraine et qu'elle aurait été heureuse d'être avec vous aujourd'hui pour former ses vœux sincères pour vos carrières professionnelles.

La famille Veil toute entière vous remercie de l'honneur fait à notre mère et vous adresse à son tour tous ses vœux.

Jean et Pierre François Veil